



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2016

Prenez avis que conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier et le rapport du vérificateur, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2016, seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil du 15 mai 2017 à 19 heures, qui se tiendra dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 100, boulevard Montcalm Nord, Candiac.

Donné à Candiac, ce 1^{er} mai 2017.

Me Céline Lévesque
Greffière et directrice
Services juridiques